



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 24 février 2020	Nombre de délégués :	
N° 2020-005	En exercice :	29
Convocation du : 04 février 2020	Présents ou représentés :	19
Affichage du : 04 février 2020	Absents :	8
Objet de la délibération : Budget primitif 2020		

L'an deux mille vingt le vingt-quatre du mois de février à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Perrecy-les-Forges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M Jean Paul LUARD		X		Pouvoir à M BALLOT
	M Jean Marc FRIZOT	X			
	M Jean François RIZET	X			
	M Guillaume JACOB			X	M Christophe DESCHAMPS
	M Marcel MARTIN			X	
	Mme Paulette MATRAY	X			
	M Michel FURNO	X			
	M Joachim LOPES			X	
	M Joël DUBAND	X			
	M Christian SOROKA	X			
	M Bernard VILETTE			X	
	M Gilles TOUILLON	X			
	Mme Danielle LUCIEN	X			
	M Jean Claude LAGRANGE			X	M Guy BOGUET
	Mme Sylvie LECOEUR			X	
	M Jean Marc HIPPOLYTE			X	
M Marc REPY			X	M Pierre-Alain CHAGNIOT	
Communauté de Communes du Grand Charolais	M Pascal LOPES DE LIMA	X			
	M Bruno PICHARD	X			
	M Gilles PERRETTE	X			
	Mme Martine DESPLANS			X	Pouvoir à M FRIZOT
	M Yves BAYON			X	
	M Pascal MOREAU			X	
	M Jean Marc PESSIN	X			
	M Jean Yves GRILLET			X	
M Claude DUCROUX	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD			X	
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE			X	

Secrétaire de séance : Bruno PICHARD

.../...

Le projet de Budget Primitif 2020 a été arrêté aux montants figurant dans le tableau ci-dessous.

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 : charges général	63 090,00	70 : produits des services	1,00
012 : charge personnel	64 340,00	74 : participations dotations	246 524,30
65 : autres charges	57 700,00		
66 : charges financières	6 000,00		
		002 : excédent fonct. reporté	182 356,75
Dépenses d'ordre	237 752,05		
Total	428 882,05		428 882,05

Investissement			
Dépenses		Recettes	
21 : immobilisations corp.	1 000,00	10 : Dotations fond divers	154 536,97
23 : immob. en cours	1 319 328,25	13 : subventions	906 000,00
		001 : excédents d'inv. reporté	22 039,23
Dépenses d'ordre			237 752,05
Total	1 320 328,25		1 320 328,25

Total Global Dépenses	1 749 210,30	Total Global Recettes	1 749 210,30
------------------------------	---------------------	------------------------------	---------------------

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le Budget Principal 2020 du Syndicat qui inclut les reports de l'exercice 2019.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

